

Joseph BERGER  
Maire de BOMBON  
Le Conseil Municipal

Le Comité Français  
Pour YAD VASHEM



*Vous prient de bien vouloir assister à la cérémonie au cours de laquelle un*

*Représentant de l'Ambassade d'Israël en France remettra*

***La Médaille des Justes parmi les Nations***

*Décernée à Titre Posthume à Charles et Madeleine GAGNON*

*Représentés par leur ayant droit Madame THEBAULT- GAGNON Denise*

*En présence de Monsieur Michel JEANJEAN, Sous-Préfet de l'arrondissement de Torcy*

*Le Dimanche 27 Novembre 2005 à 11 heures*

*A la Mairie de Bombon – 77720 SEINE ET MARNE*

*La Médaille des Justes est décernée par le Mémorial Yad Vashem de Jérusalem aux personnes non juives  
qui ont sauvé des juifs sous l'occupation allemande au péril de leur vie.*

***A l'issue de la cérémonie un vin d'honneur sera servi***